

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 JUIN 2013

PRESENTS : Messieurs Marc CHENEVOY, Raymond CHENEVOY, Diény DURAND, Julien DURAND, Anthony GOULUT, Michel PEYPE, Jean-Marie ROSAY,

Excusés : Gabriel MOULIN, (Pouvoir à Anthony GOULUT), Anthony GAUTHERON

Absents : Stéphane BOUVERET, Fernand LORNET

SECRETAIRE: Julien DURAND

Le compte-rendu de la séance précédente du 03 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

I° - RECENSEMENT 2014 – AGENTS RECENSEUR ET COORDONNATEUR

1. Le recensement de la population aura lieu début 2014 entre mi-janvier et fin février 2014, ce qui permettra de réajuster notre compte d'habitants qui est la base d'un bon nombre de dotations financières. Actuellement le compte officiel est de 141 alors que l'on dénombre environ 160 habitants.
2. L'agent coordonnateur sera notre secrétaire Madame Lydie Randon et notre agent recenseur sera Madame Martine Lagrange de Saint-Seine en Bâche.

Des informations complémentaires seront distribuées en début d'année prochaine.

Le Conseil Municipal accepte la nomination de ces deux agents et autorise à l'unanimité le Maire à établir les documents afférents à la mise en place du recensement 2014.

II° - TRAVAUX EN COURS ET TRAVAUX D'ETE

1. Les deux chantiers de voirie sont pratiquement terminés, une reprise est prévue sur la traversée de la route de Saint François.
2. La route de l'étang du Milieu est terminée avec une largeur de chaussée totale de 4m, un enrobé à chaud a été posé sur 3 m de largeur à la place de celui prévu en bicouche, c'est un meilleur revêtement pour le même prix. Deux accotements de 50 cm sont empierrés de chaque côté de la chaussée pour fournir un passage de 4m tel que défini au départ.
3. La réception des travaux sera organisée avec la DDT de Beaune qui a validé et supervisé ces travaux, de façon à obtenir un dossier complet pour obtenir la subvention prévue du fonds Cantonal.



4. Le contrôle de nos installations électriques et de gaz de la Mairie, de l'école et de l'église seront vérifiées par la société APAVE pour la somme de 175,00 euros HT selon le devis établi en commun par la Communauté de Communes pour les communes signataires.
5. La salle de classe de l'école sera repeinte en juillet par l'entreprise DONOLO pour un montant de 2571.40 euros TTC comme prévu au budget et accepté en début d'année.
6. Le columbarium est en commande et sera mis en place au cimetière par l'entreprise GIRAUDET dès que possible.
7. Des courriers d'aide financière pour ces deux derniers travaux ont été envoyés au Député de notre circonscription Alain SUGUENOT, et aux Sénateurs de la Côte d'Or, Alain HOUPERT et François PATRIAT.

A ce jour notre Député nous a accordé une aide sur sa réserve parlementaire. Le dossier correspondant est en cours de réalisation pour fixer le montant de cette aide

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande d'aide financière pour les travaux de l'école et du cimetière et autorise le Maire à établir les documents nécessaires à la mise en place de ces aides.

III° - DEMANDE DE SUBVENTION CG21 POUR TRAVAUX ONF

L'ONF a soumis les travaux de replantage de la parcelle 21 au Conseil Général pour obtenir une subvention correspondante.

Les travaux sont chiffrés à 2858.17 euros et la subvention demandée est de 1022.50 euros

Un modèle de délibération a été remis en mairie et doit être envoyé au CG 21.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention de 1022.50 Euros pour les travaux forestiers et autorise le Maire à établir les documents afférents à la mise en place de la subvention demandée au Conseil Général de la Côte d'Or.

IV° - ECLAIRAGE PUBLIC – AIDE SICECO

Comme annoncé en cours d'année les lampadaires actuels de notre éclairage public sont vétustes et ne pourront plus être entretenus à partir de 2015.

Pour cette raison nous avons réalisé une étude de remplacement de l'ensemble des lampadaires.

Le coût total des travaux est de 16025.26 euros. La subvention accordée par le SICECO, (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Côte d'Or) est de 9512.63 euros, il restera donc à la charge de la commune la somme de 6517.81 euros.

La prévision au budget étant de 10 000 euros, il est donc souhaitable de profiter sans attendre de cette aide substantielle pour réaliser les travaux avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de subvention du SICECO pour les travaux de remplacement des luminaires et autorise le Maire à établir les documents relatifs à la commande des travaux pour une somme de 6571.81 euros.

V° - SECURITE ROUTIERE – AMENAGEMENT GRANDE RUE / ECOLE

Une réflexion est en cours pour sécuriser les abords de la mairie et de l'école. Dans un premier temps, des marquages au sol et des panneaux de limitation de vitesse et de présence d'enfants sont envisagés.

Le Maire prépare des devis correspondants pour revoir l'ensemble de la signalisation dans le village d'une part et pour contacter la Gendarmerie d'autre part pour définir des interventions surprises appropriées afin de sensibiliser les automobilistes à réduire la vitesse notamment aux heures de passages des bus scolaires le matin.

VI° - FETE DU 14 JUILLET – ORGANISATION

A l'occasion de la fête Nationale du 14 Juillet, la mairie organise le traditionnel tirage de lots pour les jeunes filles, les dames et tous les enfants, ainsi que les boissons gratuites l'après-midi.

Le message d'invitation sera particulièrement destiné aux nouveaux arrivants qui nous rejoignent depuis un an, et nous les invitons cordialement de façon à faire plus ample connaissance et partager un moment de convivialité.

VII° - DELIBERATIONS - ASSURANCE

Notre assureur Gras Savoye qui couvre les charges et salaires de remplacement de personnel titulaire en cas d'absence pour maladie a remboursé la somme de 20062.94 euros pour la longue maladie de Edit Breton, qui est en congés depuis plus de deux ans.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la remise de cette somme de 20062.94 euros de la part de Gras Savoye Berger Simon qui couvre les différents remplacements de secrétaire de Mairie depuis 2010.

VIII° - PERMANENCE DES MAIRIES PENDANT LES CONGES D'ETE

Les secrétariats de Mairie de Laperrière/Saône, Saint-Seine-en-Bâche et Samerey s'organisent pour assurer une permanence pendant l'été.

Lors des fermetures de l'un des secrétariats, c'est la secrétaire présente dans un village qui pourra assister les habitants en cas d'urgence, (état civil, renseignements, assistance diverses,...)

Cette proposition rentre dans la logique de solidarité et de mutualisation des services communs entre nos villages.

IX° - QUESTIONS DIVERSES

- **Fusion des Syndicats des Eaux**

Les deux syndicats des eaux de Laperrière et du Pays Losnais sont en cours de fusion et le processus est bien engagé pour aboutir en Janvier 2014. Les accords avec la SDEI (Lyonnaise des Eaux) sont en cours de validation et nous aurons à nous prononcer prochainement sur les nouvelles conditions de cette fusion.

- **Transports Scolaires par bus**

L'école de Samerey avec l'école de Laperrière organisent 4 sorties pour emmener les deux classes à la piscine de Seurre. Les communes se partagent les frais de transport.

- **Reversement fonds national de péréquation intercommunale (FPIC 2013)**

La somme de 731 euros nous est reversée par l'intermédiaire de la CCRS au titre 2013

- **Renouvellement des baux agricoles**

Les baux agricoles de Marc Chapuis et de Laurent Gueritey sont en cours de renouvellement.

- **Réunion d'information sur la pollution historique de SOLVAY et sur l'environnement de la nappe phréatique**

Une réunion d'information est prévue le 18 juin à 14 :30 au centre de formation Solvay à Tavaux, les communes environnantes sont concernées jusqu'à la Saône.

- **Réunion du CODERST - Préfecture du Jura**

Une réunion de travail est prévue le 25 juin à 15:20 au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques pour traiter de l'autorisation d'augmenter le nombre de wagons d'acide fluorhydrique en stationnement à Solvay Electrolyse Tavaux, dont l'utilisation va passer de 44 tonnes par jour en 2012 à 80 tonnes par jour en 2016. (Passage de 5 à 9 wagons de 60 tonnes)

- **Etang du Milieu**
Un nouvel arrêté est en cours de création à la Préfecture pour responsabiliser les propriétaires de l'étang (Privé) et des voies communales (Samerey et Laperrière) en cas d'inondation ou de dégradation du barrage. Nous opposons ce genre de décret car nous ne tenons pas à être responsables de l'entretien du plan d'eau ni du barrage.
Dossier à suivre.
- **Assainissement**
Une étude des écoulements des eaux pluviales doit être engagée pour améliorer le passage de ces eaux dans les terrains autour de l'église et sur la place.
- **Délinquance**
Certains bacs à fleurs de la mairie ont été volés récemment...
- **Employé communal**
Il est absent pour arrêt maladie, il va falloir trouver une solution pour couper l'herbe...bienvenue aux bonnes volontés.
- **Route de Saint François**
Le classement en voie verte de la route de St François peut-il nous aider à obtenir des aides du Conseil Général pour remettre en état cette voie communale ?
Se renseigner pour connaître les conditions d'éligibilité aux aides.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20:00 heures